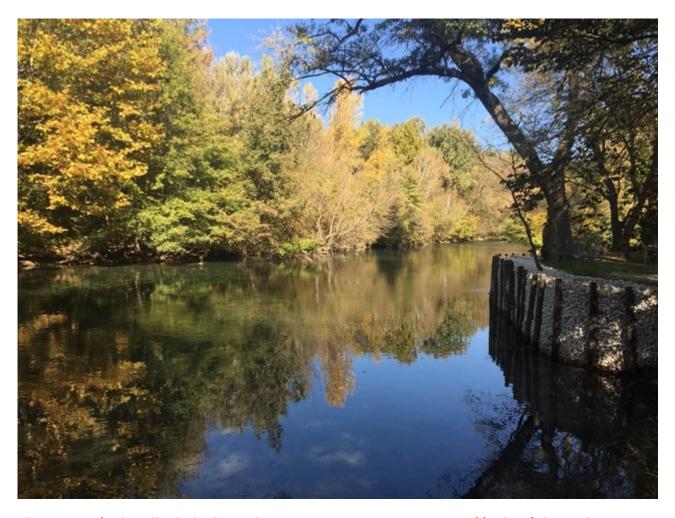
Ecrit par le 30 octobre 2025

Dernière opération de nettoyage de la Sorgue de l'année le samedi 2 septembre



Chaque année, la Ville de l'<u>Isle-sur-la-Sorgue</u> et son <u>Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques</u> (AAPPMA) organisent plusieurs opérations de nettoyage de la Sorgue entre les mois de juin et de septembre, afin d'éviter de nuire aux frayères, qui accueillent la reproduction des poissons. La dernière opération de l'année aura lieu ce samedi 2 septembre.

Les participants devront se rejoindre au centre aquatique et sportif la Cigalette dès 8h. L'opération se concentrera sur deux bras de la rivière : celui du Pont des 5 Eaux jusqu'au Lycée agricole de la Ricarde, et celui de Montclard, de la piscine municipale jusqu'au centre aéré de St-Jean.

V.A.





Ecrit par le 30 octobre 2025

Parc naturel régional du Luberon : le projet de Charte pour 2025-2040 validé



Depuis trois ans, le nouveau projet de Charte pour 2025-2040 pour le Parc naturel régional du Luberon est préparé en concertation avec la Région Sud, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence, les communes et les intercommunalités, mais aussi avec les acteurs locaux. Cette Charte vient d'être approuvée par vote du Comité syndical du Parc.

L'objectif du Parc naturel régional du Luberon pour les années à venir est d'anticiper les évolutions



Ecrit par le 30 octobre 2025

environnementales, sociétales, climatiques et économiques afin de les atténuer ou de s'y adapter. Le projet consiste à mettre en place des solutions pour léguer des patrimoines, des ressources et des outils aux générations futures, leur permettant à leur tour de transmettre un territoire préservé, habité et dynamique.

Les contours de ce projet se déclinent en six défis :

- Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire.
- Organiser le territoire pour faire des singularités un atout.
- Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant.
- Promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux.
- Généraliser des modes de vie résilients, sources de bien-être pour respirer mieux.
- Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire.

« Avec ces six défis à relever et les deux axes forts que sont la lutte contre le changement climatique et le maintien de la biodiversité, nous préparons l'avenir des générations futures, l'après 2040 », déclare Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse et présidente du Parc naturel régional du Luberon.

Et en attendant 2025?

Avant que la Charte ne soit réellement mise ne place, le Parc naturel régional du Luberon doit passer plusieurs étapes telles que l'examen de la Charte par l'État et la visite des rapporteurs, qui se feront en novembre 2022. Le Conseil national de la protection de la nature (CNPN) et de la Fédération nationale des parcs naturels régionaux (FPNRF) donneront leur avis en début d'année 2023, suivi de l'avis motivé du Préfet de région.

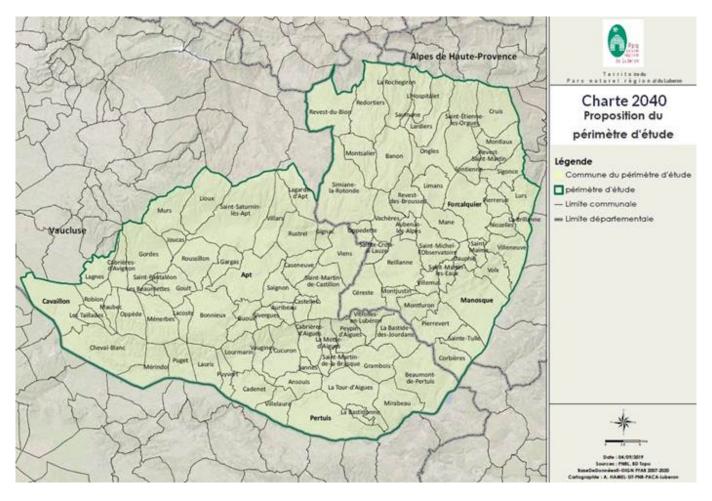
La Région ne pourra valider le projet qu'en 2023. S'ensuivra l'avis de l'Autorité environnementale en août 2023, puis une enquête publique le mois suivant. Suite à l'examen final, il y aura l'avis du Ministre en juillet 2024, suivi de l'approbation de la Charte et du périmètre par la Région en fin d'année 2025 pour enfin parvenir au décret de classement du Parc naturel régional par le Premier ministre en avril 2025.

Les 100 communes du Luberon et du versant sud de la montagne de Lure, et les intercommunalités, sont aussi invitées à participer au projet auquel le Parc leur propose d'adhérer. En début d'année 2025, elles pourront librement et volontairement décider d'approuver la Charte aux côtés de la Région et des départements de Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence.

30 octobre 2025 |



Ecrit par le 30 octobre 2025



V.A.

Buoux : Enedis fait un don pour la protection des oiseaux

30 octobre 2025 |



Ecrit par le 30 octobre 2025



À la suite d'un challenge collectif et sportif réalisé par les collaborateurs d'Enedis il y a quelques mois, Roland Dubois, directeur délégué d'Enedis Provence Alpes du Sud, a remis un chèque de 2000€ au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux.

Chaque année, <u>Enedis Provence Alpes du Sud</u> démontre sa volonté de s'inscrire durablement dans les territoires et se mobilise pour une ou plusieurs œuvres solidaires à travers son programme 'Ensemble, motivé et en forme', lancé en partenariat avec <u>United Heroes</u>, l'application pour faire du sport en entreprise.

Leur dernière action concerne le <u>Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage</u>, basé à Buoux et géré par la <u>Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de la région Paca</u>. En tout, les salariés enregistrés sur l'application United Heroes ont parcouru plus de 38 000km en un mois, ce qui équivaut à un peu plus de 3 allers-retours entre Paris et New-York. Suite a ce challenge sportif, Enedis a pu remettre un chèque de 2000€ à Loriane Aubinais, chargée du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage.

Enedis pour la préservation de la biodiversité

Avec ses 1,4 millions de kilomètres de lignes électriques qui ne peuvent pas toujours être enfouies, Enedis tient à s'assurer de protéger et de respecter au maximum la faune et la flore aux abords de ses ouvrages et sites. Pour ce faire, la société mène de nombreuses actions tout au long de l'année, notamment dans le cadre de son projet <u>'Industriel et Humain 2020-2025'</u> dont l'une des principales ambitions est de faire d'Enedis un partenaire clé des territoires.

30 octobre 2025 |



Ecrit par le 30 octobre 2025

Le réseau moyenne tension d'Enedis est en partie aérien et peut présenter un risque de mortalité pour les oiseaux. Ainsi, l'entreprise a à cœur de construire des partenariats locaux avec des associations naturalistes comme la LPO avec laquelle l'entreprise a renouvelé sa convention pour 3 an, mais aussi de continuer de présenter un travail engagé au sein des parcs régionaux et nationaux.



A l'occasion de cette remise de chèque, les équipes d'Enedis ont pu visiter le refuge et assister au lâcher d'un vautour qui ne nécessitait plus de soin. ©DR

V.A.